



À la suite du prochain départ à la retraite du titulaire, la commission scolaire de l'école intercommunale Ayent-Arbaz met au concours le poste de :

## **Directeur(trice) des écoles d'Ayent et d'Arbaz 100%**

### **Raison d'être :**

Diriger l'école intercommunale Ayent-Arbaz qui comprend environ 540 élèves et 50 enseignants répartis dans les centres scolaires primaires d'Ayent et d'Arbaz et au CO d'Ayent. Superviser la structure d'accueil de la petite enfance d'Ayent (nursérie, crèche, UAPE) gérée par une responsable.

### **Missions principales :**

- Assurer la gestion des tâches pédagogiques et de proximité conformément aux dispositions légales en vigueur
- Diriger et encadrer le personnel placé sous sa responsabilité, notamment 3 adjoints au scolaire et la responsable de la structure d'accueil de la petite enfance
- Assurer le lien entre le milieu scolaire, les familles, les autorités communales et cantonales
- Participer activement au développement d'une vision à plus long terme sur la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire dans les communes partenaires

### **Profil requis :**

- Formation et expériences pédagogiques, diplômes de l'enseignement de la scolarité obligatoire ou formation jugée équivalente reconnue par le DEF
- Formation spécifique dans la conduite et la gestion d'établissements scolaires reconnue par le DEF ou engagement formel à s'y astreindre
- Aptitude à coopérer avec différents partenaires professionnels, compétences en matière de gestion de projets
- Sens de l'organisation et de l'autonomie, des responsabilités, esprit d'initiative et de décision
- Capacités à communiquer, négocier et gérer les conflits
- Bonne connaissance des outils de bureautique usuels

**Lieu de travail :** Ayent

**Entrée en fonction :** année scolaire 2021 - 2022

Le cahier des charges est à consulter auprès de la direction des écoles (tél. 027 398 32 33).

Les offres de service, accompagnées des documents d'usage (curriculum vitae, extrait du casier judiciaire, photo, références, photocopie des titres et diplômes), doivent être adressées sous pli recommandé avec la mention «Direction des écoles d'Ayent-Arbaz» à l'Administration communale d'Ayent, Route d'Anzère 1, 1966 Ayent pour le **8 mars 2021 au plus tard** (date du timbre postal).